

## Base de données locales (BDL) : détail des évolutions

Dans la version précédente de la BDL, des données concernant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi étaient disponibles pour deux catégories : la catégorie 1+2+3 et la catégorie 1.

- La catégorie 1 correspond aux demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps plein,
- La catégorie 2 se rapporte à ceux qui sont à la recherche d'un CDI à temps partiel,
- La catégorie 3 se réfère à ceux qui sont à la recherche d'un CDD ou d'une mission d'intérim.

Tous ces demandeurs d'emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et, soit n'ont pas exercé d'activité au cours du mois, soit ont exercé une activité n'excédant pas 78 heures.

Or, depuis février 2009, la DARES et Pôle emploi présentent, à des fins d'analyse statistique, les données relatives aux Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) selon de nouveaux regroupements (A, B, C, D et E). Afin de mettre à disposition des données qui soient comparables, la BDL fournit dorénavant des indicateurs sur les DEFM de la catégorie A+B (identique à la catégorie 1+2+3) et sur ceux de la catégorie A (qui ne prend en compte que les DEFM n'ayant pas exercé d'activité, réduite ou non).

Un nouveau découpage géographique a été ajouté. En effet, les Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique<sup>1</sup> ont été intégrés dans la base et il est donc désormais possible d'obtenir des indicateurs aussi bien sur le périmètre de ceux qui ont été « votés » (c'est-à-dire qui sont définis et opérationnels), que de ceux qui sont « en chantier » (c'est-à-dire en cours de définition).

L'outil cartographique, présent dans l'entrée « Indicateurs thématiques », s'est enrichi de deux fonctionnalités :

- Le niveau de nomenclature choisi (domaine professionnel, spécialité de formation, niveau de formation, ...) et l'année sur lesquelles portent les données sont désormais affichés sur la carte,
- Le nom des territoires peut être apposé sur la carte afin de permettre aux utilisateurs de fixer des points de repère.

Une mise à jour de certaines données a été effectuée :

- Les indicateurs sur les demandeurs d'emploi sont maintenant disponibles pour l'année 2008 (au 31/12),

---

<sup>1</sup> Un Pacte est une contractualisation pluriannuelle entre la Région et ses partenaires locaux dans le but de mener des actions sur le développement économique, l'emploi et la formation sur un territoire (pour en savoir plus, vous pouvez télécharger le document Powerpoint suivant : [« Les Pactes pour l'emploi, la formation et le développement économique »](#)).

- Des données issues de CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil productif - Source INSEE) et datant de 2007 ont été positionnées dans la base en remplacement de celles de 2006 (ces données sont accessibles via la rubrique « Indicateurs thématiques » sous le thème « Appareil productif »).

De nouveaux indicateurs sur les déplacements domicile - travail et sur les tensions ont été insérés dans la base.

De plus, des indicateurs intégrant la notion de temps de transport sont dorénavant présents dans l'outil : ils ne sont disponibles qu'au niveau communal et fournissent, pour une commune, des statistiques sur un périmètre géographique englobant ladite commune et celles à moins de 45 minutes en transport en commun. Ces indicateurs sont construits à partir d'une matrice des temps de transport en commun élaborée par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France).

Pour connaître l'intégralité des nouveaux indicateurs mis à disposition dans l'entrée « Indicateurs thématiques », vous pouvez consulter la liste des indicateurs présente dans la partie « Méthodologie » de la rubrique « Définitions & Méthodes ».